

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 36

présenté par

M. Véran, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 42

I. – À la dernière phrase de l’alinéa 21, substituer aux mots :

« reçus des »

les mots :

« versés par les ».

II. – En conséquence, à la même phrase, substituer au mot :

« par »

le mot :

« à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.